
Règlement pour une métropole mixte

Consultation publique : Création de nouvelles zones de logement abordable et corrections techniques aux modalités de la cession à des fins de logement abordable d'un immeuble exempt de construction

Lors de son assemblée du 17 février 2025, le conseil municipal a adopté le projet de règlement P-20-041-14 intitulé « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) ».

Ce projet de règlement vise à ajouter de nouvelles zones de logement abordable dans les arrondissements de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, ainsi qu'à apporter des corrections techniques aux modalités de la cession à des fins de logement abordable d'un immeuble exempt de construction.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement.

Découvrez ci-dessous les détails de la consultation et comment y participer.

Du 19 février au 27 février 2025 inclusivement

✓ **Consultez la documentation en ligne** et tous les détails concernant cette modification

✓ **Faites-nous parvenir vos questions et commentaires par écrit**

En ligne via le formulaire disponible à l'adresse suivante :
montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917

✓ **Assemblée publique de consultation**

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement le jeudi 27 février 2025 à 18 h 00 à la salle 120 au 1^{er} étage de l'édifice Lucien-Saulnier situé au 155, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B5.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption seront expliqués.

Si vous ne pouvez pas accéder à la documentation ou acheminer vos questions et commentaires en ligne, appelez au **438-864-6573** ou envoyez un courriel à inclusion@montreal.ca.

La documentation sera également disponible du 19 au 27 février 2025, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, à l'accueil au rez-de-chaussée de l'édifice Lucien-Saulnier situé au 155, rue Notre-Dame Est.

Tous les détails ici :

montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917

Fait à Montréal, le 19 février 2025

Le greffier de la Ville,

Emmanuel Tani-Moore, avocat

Date de parution : Le mercredi 19 février 2025 – Le Devoir